

Tous vos cours sont publiés à la fin de chaque séquence (= chapitre) sur : <https://www.merelefort.com/>

Mot de passe : saintchristophe



D'une séance à l'autre :

- Je relis mes notes et les complète à l'aide de mon manuel, de la vidéo de cours
- J'apprends les définitions à l'aide de mon manuel

Les DM : si non rendus : quelle qu'en soit la raison (oubli, non fait ou non imprimés) = zéro

- Sont à rendre à la 1^{ère} heure de cours, sur papier

- Si vous rédigez vos DM sur ordinateur : pensez à les faire imprimer (auprès de la vie scolaire) la veille : aucun retard le jour J (même pour cause d'impression) ne sera accepté

- En cas d'abs : vos DM ou capsules exposés sont à envoyer par mail à d.lefort@lasallesaintchristophe.com (le jour demandé : si non envoyés = non rendus : donc ... zéro !)

L'ensemble des sujets DM – exposés vous ont été remis en version papier et sont à retrouver sur <https://www.merelefort.com/> onglet HGGSP terminale : thème 5

Semaine du 3 au 7 nov

Lundi 3	Mercredi 5	Jeudi 6
Rdp : Mme Lefort DM à rendre : Grand Oral	Exposés axe 2 thème2 : attention envoyez vos capsules en lien youtube !! (cf tutos)	

Semaine du 10 au 14 nov

Lundi 10	Mercredi 12	Jeudi 13
Pas cours (avancer votre travail !!!)	Rdp : Taha DM à rendre : étude de doc : l'ONU, le défi de la construction de la paix	

Semaine du 17 au 21 nov

Lundi 17	Mercredi 19	Jeudi 20
Rdp : Clartin Exposés OTC thème2 : attention envoyez vos capsules en lien youtube !! (cf tutos)		DM : étude de doc : violence et diversité des acteurs au MO)

Semaine du 24 au 30 nov

Lundi 24	Mercredi 26	Jeudi 27
Rdp : Wamy interro thème 2		DM : les Mémoires de la guerre d'Algérie

Semaine du 1er au 5 déc : semaine de l'orientation (pas de DM)

Lundi 6	Mercredi 8	Jeudi 9
Rdp : Dior		

Semaine du 8 au 12 déc

Lundi 8	Mercredi 10	Jeudi 11
Rdp : Satine Exposés axe2 thème3 : attention envoyez vos capsules en lien youtube !! (cf tutos)		Exposés OTC thème3 : attention envoyez vos capsules en lien youtube !! (cf tutos)

Semaine du 15 au 19 déc : semaine veillées de Noël (pas de DM)

Lundi 15	Mercredi 17	Jeudi 18
Rdp : Mathilde		

Thème 2 – Faire la guerre, faire la paix : formes de conflits et modes de résolution

Vos exposés des thèmes 2 et 3 vont nous permettre de nous lancer dans la préparation de l'épreuve du Grand Oral :

- Ils devront se présenter sous forme de capsules vidéo **projetables en classe** :
- Celles-ci, comme votre exposé de Grand Oral, dureront **10 minutes et suivront la même méthode**
- Leur construction, leur clarté ainsi que l'élocution devront être particulièrement travaillées.
- Elles seront présentées en classe et évaluées par vos camarades et moi-même avec l'aide d'une grille reprenant les critères de celle du Grand Oral
- **Vos capsules me seront envoyées par mail, (lien youtube/liens URL : cf tuto) au plus tard la veille de votre exposé en ayant auparavant vérifié que votre lien fonctionne !! si vos capsules ne s'ouvrent pas ou ne peuvent être projetées, je considérerai le travail non fait = zéro**

Tutos pour transformer vos vidéos en liens youtube : tuto réalisé par un ancien élève :

<https://www.youtube.com/shorts/zoV8BMz75us> tuto plus officiel: <https://www.youtube.com/watch?v=q0L-ZLEq4hA> **ATTENTION !!! bien enregistré en vidéo NON REPERTORIEE !!**

AXE 1 : LA DIMENSION POLITIQUE DE LA GUERRE: DES CONFLITS INTERETATISTIQUES AUX ENJEUX TRANSNATIONAUX

Pas de capsules exposées

AXE 2 : LE DÉFI DE LA CONSTRUCTION DE LA PAIX

Date	Nom – prénom	Thèmes capsules
5 NOV	Mathilde	CAPSULE n° 1 : Comment les traités de Westphalie modifient-ils l'ordre géopolitique de l'Europe et renforcent-ils le rôle des Etats ?
	Clartin	CAPSULE n° 2 : Le Traité de Versailles 1919 : (enjeux du traité, négociations, rédaction, principales mesures et bilan de ce traité : dans quelle mesure ce congrès a mis un terme définitif à « l'ordre westphalien »)
	Satine	CAPSULE n° 3 : La SDN : première tentative de sécurité collective » (création, fonctionnement, succès et faiblesses)
	Taha	CAPSULE n° 4 : « L'ONU sous les mandats de Kofi Annan (1997-2006) : succès et échecs https://journals.openedition.org/chrhc/10806#tocto1n5
	Catalina	CAPSULE n° 5 : Réformer l'ONU ? Pourquoi, comment ? https://www.youtube.com/watch?v=TEjAtdHGGNM&ab_channel=LeDessousdesCartes-ARTE https://www.lesechos.fr/idees-debats/cercle/opinion-reformer-lonu-pour-eviter-une-nouvelle-guerre-2077971 https://shs.cairn.info/revue-etudes-2007-4-page-441?lang=fr https://news.un.org/fr/story/2023/11/1140762 https://reform.un.org/fr https://www.iris-france.org/73055-lonu-un-mecanisme-imparfait-mais-indispensable/

OTC : LE MOYEN-ORIENT : CONFLITS RÉGIONAUX ET TENTATIVES DE PAIX

Date	Nom – prénom	Thème capsules
17 nov	Wamy	CAPSULE n° 1 : « Les accords de Camp David et le traité de paix israélo-égyptien de 1979
	Anna	CAPSULE n° 2 : L'ONU dans le conflit israélo-palestinien, de la conférence de Madrid (1991) à nos jours » L'ONU et les Palestiniens : de l'ambiguïté à l'impuissance (openedition.org) (attention ne pas aborder la question de la reconnaissance de l'Etat de Palestine
	Dior	CAPSULE n° 3 La France dit non à l'invasion de l'Irak (2002-mars 2003)
	Noa	CAPSULE n° 4 : La reconnaissance de l'Etat de Palestine, histoire et enjeux

Thème 3 - HISTOIRE ET MEMOIRES

Axe 1 : Histoire et mémoires des conflits

Pas de capsules exposées

Axe 2 : Histoire, mémoire et justice

Date	Nom-Prénom	Thèmes
8 DEC	Noa	CAPSULE n° 1: Construire une justice internationale face aux crimes de masse : Le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (1993-2017) actions et limites
	Clartin	CAPSULE n° 2 La Justice à l'échelle locale : les tribunaux gacaca, comment juger localement les responsables du génocide ?
	Anna	CAPSULE n° 3 : Comment la justice internationale et les mémoires ont-elles contribué à la reconstruction du Rwanda ?
	Wamy	CAPSULE n° 6 : « Les CVR (Commissions de la vérité et de la réconciliation) : forces et faiblesse (ex : de l'Af du Sud et de l'Amérique Latine : https://www.cairn.info/revue-mouvements-2008-1-page-71.htm?contenu=article sur le Chili : https://www.revue-nouvelle.be/La-Commission-de-verite-et-de-reconciliation-au https://www.cairn.info/journal-les-cahiers-de-la-justice-2018-2-page-323.htm

OTC : Histoire et mémoires des génocides des juifs et des tziganes

Date	Nom-Prénom	Thèmes
11 dec	Taha	CAPSULE n° 1 : « Les lieux de mémoire du génocide en Europe de l'est : quels enjeux mémoriels ? »
	Catalina	CAPSULE n° 2 « Le procès d'Adolf Eichmann (1961) »
	Mathilde	CAPSULE n° 3 : « Juger les crimes nazis en Allemagne après Nuremberg »
	Dior	CAPSULE n° 4 : Ecrire la shoah : quelle place occupe la littérature dans la transmission de la mémoire et de l'histoire du génocide ?
	Satine	CAPSULE n° 5 : Représenter la shoah au cinéma : quels enjeux ?

DM à rendre pour le 3 novembre 2025

PREPA GRAND ORAL

Consigne : Après avoir choisi le thème (classe de 1^{ère} ou terminale) auquel vous souhaitez raccrocher votre question de GO, vous donnerez une première formulation de votre question, vous ferez une recherche vous permettant de sélectionner 4 premiers éléments bibliographiques (ouvrages, ou vidéos, ou articles scientifiques) en prenant soin de donner nom de l'auteur, titre, date de parution, source, enfin pour chacun de ces éléments bibliographiques vous réaliserez un court résumé **critique**

Coup de pouce 1 : Rappel des thèmes étudiés

Classe de 1^{ère} :

Thème 1 : Comprendre un régime politique : la démocratie

- Axe 1 : Penser la démocratie : démocratie directe et démocratie représentative
- Axe 2 : Avancées et reculs des démocraties
- Objet de travail conclusif : L'Union européenne et la démocratie

Thème 2 : Analyser les dynamiques des puissances internationales

- Axe 1 : Essor et déclin des puissances : un regard historique
- Axe 2 : Formes indirectes de la puissance : une approche géopolitique
- Objet de travail conclusif : La puissance des États-Unis aujourd'hui

Thème 3 : Étudier les divisions politiques du monde : les frontières

- Axe 1 : Tracer des frontières, approche géopolitique
- Axe 2 : Les frontières en débat
- OTC : Objet de travail conclusif : Les frontières internes et externes de l'Union européenne

Thème 4 : S'informer : un regard critique sur les sources et modes de communication

- Axe 1 : Les grandes révolutions techniques de l'information
- Axe 2 : Liberté ou contrôle de l'information : un débat politique fondamental
- Objet de travail conclusif : L'information à l'heure d'Internet

Thème 5 : Analyser les relations entre États et religions

- Axe 1 : Pouvoir et religion : des liens historiques traditionnels
- Axe 2 : États et religions : une inégale sécularisation
- Objet de travail conclusif : État et religions en Inde

Classe de Terminale

Thème 1 – De nouveaux espaces de conquête

- Axe 1 : Conquêtes, affirmations de puissance et rivalités.
- Axe 2 : Enjeux diplomatiques et coopérations.
- Objet de travail conclusif : La Chine : à la conquête de l'espace, des mers et des océans.

Thème 2 – Faire la guerre, faire la paix : formes de conflits et modes de résolution

- Axe 1 : La dimension politique de la guerre : des conflits interétatiques aux enjeux transnationaux.
- Axe 2 : Le défi de la construction de la paix
- Objet de travail conclusif : Le Moyen-Orient : conflits régionaux et tentatives de paix impliquant des acteurs internationaux (étatiques et non étatiques)

Thème 3 – Histoire et mémoires

- Axe 1 : Histoire et mémoires des conflits.
- Axe 2 : Histoire, mémoire et justice
- Objet de travail conclusif : L'histoire et les mémoires du génocide des Juifs et des Tsiganes

Thème 4 – Identifier, protéger et valoriser le patrimoine : enjeux géopolitiques

- Axe 1 : Usages sociaux et politiques du patrimoine
- Axe 2 : Patrimoine, la préservation entre tensions et concurrences
- Objet de travail conclusif : La France et le patrimoine, des actions majeures de valorisation et de protection

Thème 5 – L'environnement, entre exploitation et protection : un enjeu planétaire

- Axe 1 : Exploiter, préserver et protéger.
- Axe 2 : Le changement climatique : approches historique et géopolitique
- Objet de travail conclusif : Les États-Unis et la question environnementale : tensions et contrastes.

Thème 6 – L'enjeu de la connaissance

- Axe 1 : Produire et diffuser des Connaissances
- Axe 2 La connaissance, enjeu politique et géopolitique
- Objet de travail conclusif Le cyberspace : conflictualité et coopération entre les acteurs.

Coup de pouce 2

Pour faire votre recherche bibliographique, utilisez ce moteur de recherche (recensant les articles scientifiques de qualité)

<https://scholar.google.com/>

Coup de pouce 3 : POUR VOUS INSPIRER POUR VOS SUJETS DE GRAND ORAL (d'après L.Lénor page suivante)



Votre question ne peut pas correspondre à un jalon.
Elle peut croiser plusieurs thèmes.

Histoire et mémoires

- La mémoire d'un événement donné
- Un crime de masse, un génocide ou une guerre et sa mémoire et/ou son histoire
- Un ouvrage mémoriel ou historique sur un événement donné, un essai sur la mémoire, l'histoire et/ou la justice
- Un pays/un groupe humain et son récit national, ses mythes nationaux ou ses fractures mémorielles, son rapport au passé
- Une ville et ses lieux de mémoire (liés à un événement précis ou non)
- Les lieux de mémoire d'un événement donné / un lieu de mémoire donné
- Le rôle des témoins dans la construction mémorielle et/ou historique, exemple d'un témoin et de son rôle
- Un exemple de loi mémorielle
- Un exemple de commission de vérité et réconciliation
- La justice internationale (exemple de procès, sujet autour de la CPI)
- La Shoah et le Porajmos : un ouvrage, un artiste, un film, un lieu de mémoire...
- Le négationnisme

Le patrimoine

- Un bien patrimonial, matériel ou immatériel
- Un bien patrimonial menacé
- Un pays/groupe humain donné et son patrimoine, sa relation au patrimoine
- L'utilisation politique/idéologique du patrimoine par un pays/groupe humain
- Un bien patrimonial détruit, un bien patrimonial reconstruit après sa destruction
- Un territoire et la gestion de son patrimoine
- Un exemple de relation passée aux biens anciens (collections, cabinet de curiosités, musées...)
- La restitution d'un bien patrimonial, les tensions autour d'un bien patrimonial dérobé
- L'utilisation diplomatique d'un bien patrimonial / l'affirmation de puissance par le biais d'un bien patrimonial
- Sujets autour de la question du patrimoine
- Un acteur dans la protection du patrimoine, ses moyens d'action, son rôle
- Un sujet autour de la numérisation du patrimoine

La connaissance

- Une communauté scientifique donnée
- Un acteur dans la circulation de la connaissance
- Un mode de circulation de la connaissance
- Une figure de savante ou de savant, de scientifique, d'érudit
- Femmes et lecture/écriture à une période donnée, dans un espace donné
- La représentation du savoir/des savants où des sciences dans la littérature, le cinéma, les séries...
- L'éducation à une période donnée, dans un espace donné

L'environnement

- Liens entre les sociétés humaines et leur environnement, dans un espace donné, à une période donnée
- Le Néolithique / l'industrialisation dans un espace donné
- Exemple d'espace naturel protégé
- Exemple de lutte environnementale
- Environnement et colonisation
- Sciences et environnement
- Histoire d'un animal, d'une plante
- Exemple d'espèce disparue et son histoire
- Ouvrage d'histoire, de géographie, de géopolitique sur l'environnement

De nouveaux espaces de conquête

- Personnage dans l'exploration et/ou la conquête maritime ou spatiale
- Episode précis de l'exploration et/ou la conquête maritime ou spatiale
- Politique maritime et/ou spatiale d'un pays donné
- Situation de rapport de force dans une mer ou l'espace
- Un espace maritime donné et ses enjeux
- La privatisation de l'espace, exemple d'entreprise privée, tourisme spatial
- Histoire des explorations de nouveaux espaces et de leur conquête (Arctique, Sahara, Antarctique...)
- Un exemple de sous-marin, d'engin spatial
- La militarisation d'un espace marin, l'utilisation militaire de l'espace par un pays
- Représentations de l'océan et de l'espace dans la littérature, la peinture, le cinéma, les séries, les jeux
- Océan/espace et environnement
- La médiatisation de l'exploration spatiale ou maritime à une période donnée, dans un espace donné

Faire la guerre, faire la paix

- Une guerre, passée ou actuelle ou un aspect particulier de cette guerre
- Un événement précis dans une guerre, une bataille
- Une pratique de guerre, une façon de faire la guerre
- Questions stratégiques, ouvrages de stratégie et leurs auteurs
- Personnage important (chef d'Etat, militaire, etc.) et son rôle dans une guerre, sa vision de la guerre
- Représentations d'une/de la guerre dans la littérature, la peinture, le cinéma, les séries, les jeux
- Exemple de résolution ou de non-résolution d'un conflit, exemple d'une forme de paix
- Sujet autour du pacifisme
- Exemple d'opération de maintien de la paix (par l'ONU, par un pays)
- Exemple de traité de paix
- Un mouvement terroriste passé ou présent, un exemple d'attentat, un exemple d'Etat faisant face au terrorisme

Etude critique de documents

Sujet : l'ONU et le défi de la construction de la paix

Consigne : en analysant les documents, en les confrontant, en vous appuyant sur vos connaissances, vous montrerez que la réalisation de la paix est difficile pour l'ONU dans le monde d'aujourd'hui

Coups de pouce :

Utilisez les liens ci-dessous

https://www.youtube.com/watch?v=TEjAtdHGGNM&ab_channel=LeDessousdesCartes-ARTE

Face aux guerres, que peut faire l'ONU ?

https://www.youtube.com/watch?v=BEX5i9F8Az4&ab_channel=LeDessousdesCartes-ARTE

ONU : un système à revoir ? | Le dessous des cartes | ARTE

https://www.youtube.com/watch?v=BEX5i9F8Az4&ab_channel=LeDessousdesCartes-ARTE

1 Le retrait des casques bleus du Mali

1 **Afrikarabia¹** : Le départ précipité des casques bleus de la Minusma² du Mali et le retrait programmé de la Monusco³ en République démocratique du Congo (RDC) est-il le signe d'un échec de ces missions ?

Thierry Vircoulon⁴ : Oui, c'est le signe évident que ces missions sont en échec, notamment au Mali où le gouvernement a été hostile à la Minusma et a décidé de s'en débarrasser. Car vous pouvez avoir une mission en échec pendant très longtemps, mais tant qu'il y a le consentement du gouvernement, cette mission est maintenue par New York. Par contre, si le gouvernement s'oppose à cette mission et demande son départ, il n'y a plus tellement de choix.

A. : Peut-on analyser les raisons de ces échecs ?

T. Vircoulon : La première raison est qu'il n'y a pas de consensus politique entre les différents acteurs pour la mise en œuvre du mandat de la mission. Il faut rappeler que toutes les missions sont 15 déployées après un accord de paix pour faire rentrer cet accord en application. Or, très souvent, les parties signataires de l'accord signent de mauvaise foi, et n'ont pas l'intention que l'accord soit véritablement appliqué. On peut dire que très souvent, ces missions reposent sur un faux consensus politique qui, rapidement, 20 se délite. La deuxième raison, c'est qu'en règle générale, il n'y a pas de consensus pour ce qu'on appelle le « *peace enforcement* », c'est-à-dire l'imposition de la paix et l'application robuste du mandat. Les casques bleus restent donc sur une posture extrêmement timide, timorée, et ne parviennent pas à protéger efficacement la population. Cela donne lieu à des massacres qui discréditent les casques 25 bleus aux yeux de la population et font que l'acceptabilité de la mission se trouve très réduite. Ce qui a été le cas pour la Minusma au Mali et la Monusco au Congo.

A. : Est-ce que la principale difficulté de ces missions onusiennes est de vouloir maintenir une paix qui n'existe pas vraiment ? On le voit à l'Est de la RDC qui est en conflit depuis bientôt 30 ans.

T. Vircoulon : Oui, souvent les casques bleus sont envoyés pour maintenir une paix qui est illusoire et qu'un certain nombre d'acteurs ne veulent pas. C'est pour ça qu'il y a eu ce débat autour du 35 « *peace enforcement* » il y a dix ans à New York, où l'idée était de passer du maintien de la paix à l'imposition de la paix. Finalement, ce débat a échoué face à l'opposition de nombreuses parties, notamment des pays gros contributeurs de troupes comme l'Inde, le Pakistan, le Bangladesh... Essentiellement pour ne pas que leurs 40 soldats prennent trop de risques.

Thierry Vircoulon, interviewé par Christophe Rigaud, « Le temps des grandes missions de maintien de la paix de l'ONU est révolu », *Afrikarabia*, ifri.org.fr, 10 juillet 2023.

1. Site d'information consacré à la République démocratique du Congo.

2. Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali. Le 30 juin, le Conseil de sécurité a mis fin à la mission des casques bleus à la demande des autorités maliennes.

3. Mission des Nations unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo.

4. Chercheur à l'Institut français des relations internationales (Ifri).

LES OPÉRATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX DE L'ONU

En chiffres



71

OMP dans le monde depuis 1948



9

Opérations de maintien de la paix actives



86 000

Personnels déployés



5,5 mds \$

de budget du 1er juillet 2023 au 30 juin 2024

Objectifs des OMP



Protéger les civils



Maintenir la sécurité



Aider au désarmement



Soutenir l'organisation d'élections libres



Faciliter le processus politique



Promouvoir et protéger les droits de l'Homme



Rétablir la primauté du droit

2 Les opérations de maintien de la paix (OMP) de l'ONU

Infographie publiée sur le site de la mission permanente de la France auprès des Nations unies à New York, onu.degfrance.org, 31 juillet 2023.

Etude critique de document(s) :

Sujet : « Violence et diversité des acteurs au Moyen-Orient »

Consigne : En analysant les documents, en les confrontant et en vous appuyant sur vos connaissances, vous montrerez comment la diversité des acteurs contribue à la permanence de la violence et de la guerre au Moyen-Orient ?

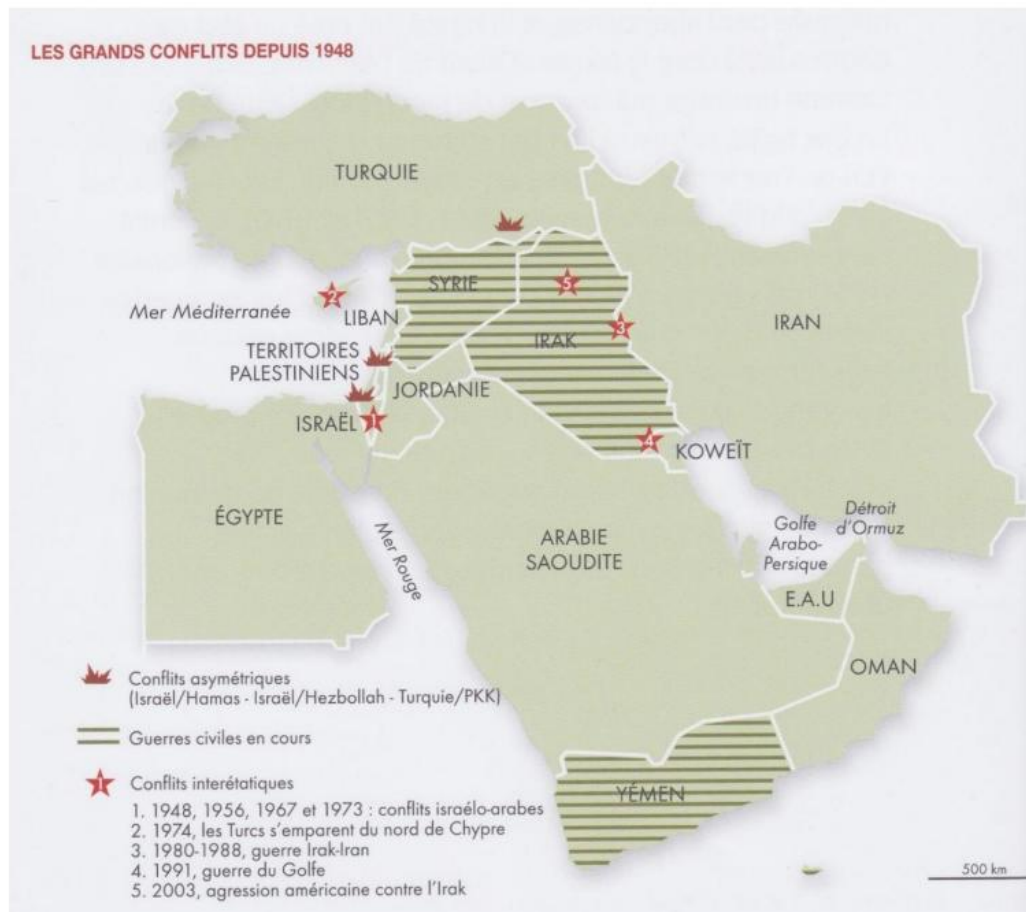
Document 1 :

« Tout se passe comme si on avait, au Moyen-Orient, un répertoire de la diversité des formes de violence interne et internationale, avec une créativité sans égale. Cela vaut aussi bien pour la diversité des conflits que pour la galaxie des combattants et pour la convergence des multiples facteurs qui conduisent à la violence. D'autres régions ont pu connaître des dérives comparables, l'ex-Yougoslavie, par exemple, mais pas de façon aussi durable, répétitive, cumulative. Pour la diversité des formes de violence, sans prétendre à l'exhaustivité, peuvent être distingués les conflits entre États, les conflits interétatiques qui ont un impact extérieur, les interventions internationales, les actions meurtrières provenant d'entités non étatiques ou dirigées contre elles, voire contre des individus [...]. La galaxie des combattants correspond à cette diversité [...]. Aux armées régulières s'ajoutent la présence et l'action fréquente de milices, de forces paramilitaires curieusement dénommées « sociétés militaires privées » là où il ne s'agit que de mercenaires. On parle parfois de « privatisation » de la guerre là où il s'agit plutôt de gestion privée puisque ces groupes agissent à la demande et pour le compte d'États. Des forces spéciales interviennent souvent dans les conflits de façon semi clandestine. Les services de renseignement participent souvent de façon couverte aux diverses formes de violence, surtout pour la répression interne. De façon plus bénigne, les forces de la paix incarnées par les Casques bleus n'ont qu'un rôle tout à fait marginal, et la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL)¹ fait exception. Quant au terrorisme, il semble être une spécialité de la région, qui est en outre une grande exportatrice. Cette galaxie conduit à relativiser fortement la distinction entre militaires et civils, et même entre combattants et non combattants [...]. S'il est une région qui démontre concrètement l'échec historique de la guerre, c'est bien le Moyen-Orient. Tout se passe en outre comme si les facteurs belligènes convergeaient. Lorsque des conflits se développent, ils découlent le plus souvent d'un ensemble complexe de motifs [...]. Plus généralement, l'insécurité générale de la région est en elle-même un élément qui facilite le recours à la violence. »

Source : Serge SUR, « Le Moyen-Orient, carrefour des extrêmes »
Questions internationales, numéro 103-104, septembre-décembre 2020.
[Serge SUR est rédacteur en chef de la revue Questions internationales.]

Note 1 : Force intérimaire des Nations Unies au Liban établie en mars 1978 par le Conseil de Sécurité pour s'interposer dans la guerre civile.

Document 2 :



Note :

Le PKK, Parti des travailleurs du Kurdistan formé en 1978, est une organisation politique armée du peuple kurde considérée comme terroriste par une partie de la communauté internationale dont la Turquie.

Source : Jean-Paul CHAGNOLLAND et Pierre BLANC,
Atlas du Moyen-Orient, Éditions Autrement, Collection Atlas/Monde, 2016

Les mémoires de la guerre d'Algérie

Après avoir lu avec attention la fiche synthèse sur la guerre d'Algérie (= surlignée en bleu) (faites en un résumé Il vous faut connaître ces éléments), vous répondrez à l'aide des documents des pages suivantes, aux questions ci-dessous :

1. L'Algérie province de l'Empire Ottoman est colonisée par la France à partir de 1830. Elle est devenue une colonie essentielle aux yeux de l'Etat français. Pourtant dès les années 1950, une volonté d'indépendance s'y développe. Quels éléments montrent l'attachement et l'importance de l'Algérie pour le gouvernement français ?
2. les mémoires de la guerre d'Algérie ne sont pas les mêmes en France et en Algérie. De plus, elles évoluent dans le temps et ont connu de 1962 à aujourd'hui des inflexions notables, en particulier en France. Identifiez les différentes mémoires de la guerre d'Algérie et leur évolution.

SYNTHESE SUR L'HISTOIRE DE LA GUERRE D'ALGERIE

- Les événements se situent dans un contexte international de décolonisation depuis la fin de la 2GM. Par ailleurs, les événements d'Algérie débutent en 1954, année où la France perd une 1ère guerre de décolonisation en Indochine.
- L'Algérie est une colonie française assez ancienne : conquête en 1830. C'est une colonie de peuplement donc d'appropriation des terres où résident de nombreux colons français (environ 1 million, surnommés les « Pieds-noirs »). Son statut est particulier puisque le territoire algérien est constitué de 3 départements français.

I. 1954-1956 : AUX ORIGINES DE LA GUERRE D'INDEPENDANCE

A. Un système colonial en échec

Les pieds-noirs constituent 10% de la population de l'Algérie, mais ils concentrent le pouvoir :

- Inégalité sociale : les colons disposent d'un meilleur accès aux soins (mortalité infantile très inférieure) et à l'éducation (taux de scolarisation).
- Pouvoir économique : les colons sont en moyenne 12 fois plus riches que les Algériens, car ils disposent de l'essentiel des terres cultivables.
- Pouvoir politique : les pieds-noirs sont surreprésentés à l'Assemblée algérienne (qui a le pouvoir législatif depuis sa création en 1947) : 50% des députés pour 10% de la pop.

Ces inégalités sociales, économiques et politiques sont à l'origine de la naissance de mouvements nationalistes.

Ex : 1926 : naissance du mouvement de l'Etoile Nord-Africaine sous l'impulsion de Messali Hadj

B. La montée de la violence

La première manifestation violente de ce nationalisme remonte au 8 mai 1945 : des émeutes dans la région de Sétif et de Guelma sont à l'origine de la mort d'une centaine d'Européens. La répression armée est brutale : elle laisse de 8 à 15000 morts parmi les Algériens. Les revendications des nationalistes algériens ne sont pas entendues par la France, qui n'entame pas de véritable réforme politique. Elles se radicalisent donc avec la création du Front de Libération Nationale (FLN) dirigé par Ahmed ben Bella, qui souhaite l'indépendance par tous les moyens et dont le premier acte est une série d'attentats réalisés le jour de la Toussaint 1954 (« Toussaint rouge », le 1er novembre 1954). Des bombes sautent dans plusieurs villes d'Algérie, tuant 7 personnes et un autobus est mitraillé. Cette date est considérée comme le début de la guerre d'Algérie.

Le FLN déploie rapidement ses forces sur une grande partie du territoire algérien, tout en ayant ses bases dans les pays voisins (Maroc et Tunisie). Les combattants du FLN (les fellaghas), sont armés, mais très mal équipés. Ils mènent des actions de guérillas contre l'armée française, qui a renforcé sa présence en Algérie

C. Les réponses de la métropole

La réaction du gouvernement français de la IVe République est sans équivoque : les dirigeants français se montrent intransigeants et décidés à rétablir l'ordre : François Mitterrand déclare : « L'Algérie, c'est la France ! ». Le président du conseil Pierre Mendès France décide d'envoyer davantage de troupes. Une telle intransigeance tient à la particularité de l'Algérie : aux yeux de beaucoup, il est impensable que l'Algérie ne reste pas française. Aussi les débuts de ce conflit sont marqués par une incompréhension de part et d'autre : pour les Algériens nationalistes, il s'agit d'une guerre de libération nationale, tandis que pour le gouvernement et les colons français, ce sont des événements terroristes à « pacifier »

II. 1956-1957 : L'ENLISEMENT DE LA GUERRE

A. Une guerre franco-algérienne

Le FLN se lance dans une véritable guerre de libération et étend rapidement son emprise grâce à plusieurs moyens :

- La guérilla (guerre de harcèlement, d'embuscades, sans ligne de front) qui passe par des attentats qui touchent autant les civils que les militaires, ou la prise de maquis (Kabylie et Aurès)
- Une guerre qui est essentiellement urbaine : c'est notamment la « bataille d'Alger » en 1957
- La volonté d'impliquer tous les « musulmans » : il s'agit de gagner tous les Algériens à la cause indépendantiste, y compris par l'intimidation. Ils exigent notamment le paiement d'un impôt destiné à financer la lutte
- L'obtention du soutien international : la « question algérienne » est à l'ordre du jour de l'ONU en 1955

Face au FLN, la réponse de la métropole se fait plus dure à partir de 1956 avec l'augmentation très importante des effectifs militaires grâce à l'envoi des soldats du contingent (ce ne sont plus seulement des militaires de carrière, mais les appelés au service militaire, ou des rappelés qui l'ont déjà fait). En 1956, les effectifs sont de 400 000 militaires. Les moyens d'action de l'armée française en Algérie sont doubles :

- Opérations militaires : L'armée française a recours à des méthodes brutales et inhumaines, torturant les prisonniers, maltraitant les populations suspectes. Toutefois, elle a bien du mal à faire face aux méthodes du FLN qui se révèle insaisissable dans ses maquis. Elle gagne la bataille d'Alger mais au prix de la torture.
- Actions psychologiques pour gagner la population : le FLN est présenté comme une organisation terroriste.

B. Une guerre algéro-algérienne : la division des Algériens

Le combat mené par le FLN ne fait pas l'unanimité parmi les Algériens :

- Des Algériens s'engagent ainsi aux côtés des Français : ce sont les harkis, qui rejoignent les troupes françaises.
- Par ailleurs, le FLN entreprend d'éliminer les autres courants nationalistes algériens pour s'imposer comme le seul leader de la lutte. La plupart des mouvements qui existaient déjà en 1954 se rallient progressivement, sauf un : le MNA de Messali Hadj. Une véritable guerre civile s'engage entre les deux mouvements nationalistes qui ont pourtant le même objectif, mais veulent tous deux contrôler la révolte. Ils se dénoncent par exemple réciproquement à l'armée française.

ex symbolique : massacre du village messaliste de Mélouza par le FLN

En 1957, c'est le FLN qui prend le dessus. Toutefois, dans cette lutte, l'Algérie a perdu beaucoup de forces vives.

C. Une guerre franco-française : la division de l'opinion publique en métropole et la naissance de l'OAS

Après une période d'indifférence, l'opinion publique française est de plus en plus hostile au conflit pour plusieurs raisons :

- Dénonciation de la torture perpétrée par les Français, notamment par des intellectuels (J.-P. Sartre, François Mauriac) mais aussi dans la presse qui révèle les exactions commises par les soldats français

- De jeunes appelés doivent aller servir en Algérie pendant leur service militaire, ou certains sont rappelés (pour une période de 6 mois) = ils sont de plus en plus nombreux à refuser d'aller s'y battre et à désertre

- Le massacre de Palestro en 1957 frappe particulièrement les esprits : 17 jeunes hommes appelés ou rappelés sont massacrés dans un village algérien. La presse en fait sa une et révèle qu'en Algérie, c'est bien la guerre.

Toutefois, certains Français, et notamment les pieds-noirs, restent farouchement opposés à une Algérie indépendante.

III. 1958-1962 : LE GENERAL DE GAULLE MET FIN A LA GUERRE D'ALGERIE

A. Le coup de force du 13 mai 1958

La IVe République est fortement fragilisée par ce conflit auquel les gouvernements successifs (forte instabilité ministérielle) ne trouvent pas de solution. L'armée, majoritairement favorable à l'Algérie française, s'octroie de plus en plus de pouvoir en Algérie. Dans ce contexte de crise et d'impasse politique, le 13 mai 1958, alors que Pierre Pflimlin modéré sur la question algérienne est nommé président du Conseil, c'est la journée des barricades à Alger : avec la complicité de l'armée et de son chef (le général Massu), des pieds-noirs s'emparent du siège du gouvernement général et mettent en place un comité de salut public qui exige le retour du général de Gaulle au pouvoir.

La IVe République (et son président René Coty) plie devant l'émeute et la menace d'un coup de force militaire : le général De Gaulle, l'homme du 18 juin 1940, devient le nouveau président du Conseil, à condition de pouvoir réformer les institutions de la IVe République

B. L'arrivée de De Gaulle au pouvoir et le choix de l'autodétermination

Le 4 juin 1958, De Gaulle se rend en Algérie où il prononce un discours célèbre dans lequel il dit « je vous ai compris » aux partisans de l'Algérie française. Cela semble logique pour un ancien militaire, qui a porté la résistance française contre l'Allemagne notamment depuis l'Algérie. Le premier choix de De Gaulle semble donc être celui d'une Algérie française ; toutefois, pour beaucoup d'historiens, il est vraisemblable qu'il envisageait dès juin 1958 de rendre à l'Algérie son indépendance. Il lance le Plan Constantine, plan économique et social visant à valoriser les ressources de l'Algérie (notamment le pétrole et gaz découverts au Sahara) et à redistribuer les richesses, ainsi que le Plan Challe pour obtenir une victoire militaire sur le FLN qui favoriserait la France dans les négociations.

Cependant, ces décisions sont prises dans un contexte de conflit ouvert, ainsi que le montre la multiplication des attentats perpétrés par le FLN dans la capitale. En septembre 1958, a été créé le Gouvernement Provisoire de la République Algérienne (GPRA) installé au Caire et ce-dernier obtient vite le soutien international. Aussi, le discours du 16 septembre 1959 marque un tournant : De Gaulle se prononce en faveur de l'autodétermination de l'Algérie. C'est la 1ère fois que le gouvernement français envisage l'indépendance.

→ **Pourquoi ?** De Gaulle se rend compte qu'une victoire militaire pérenne est impossible, que le coût économique, humain et diplomatique de la guerre est trop important. Pieds-noirs et tenants de l'Algérie française (notamment les militaires, mais aussi l'extrême-droite) considèrent la décision de De Gaulle comme une trahison et ne peuvent accepter l'indépendance. Ils mènent donc plusieurs actions de plus en plus violentes et créent une Organisation Armée Secrète (OAS) en février 1961. L'OAS est composée de militaires et pieds-noirs jusqu'au-boutistes et mène des actions terroristes qui s'ajoutent à celles du FLN. De Gaulle échappe à plusieurs tentatives d'assassinat. Le 22 avril 1961, 4 généraux (Challe, Zeller, Jouhaud et Salan) présents à Alger font un putsch militaire : ils tentent de prendre le contrôle de l'armée en Algérie. Toutefois, De Gaulle s'adresse par radio aux soldats du contingent en Algérie ce qui convainc la majorité de refuser d'obéir aux putschistes : le coup d'État est un échec

C. Les accords d'Évian et leurs conséquences

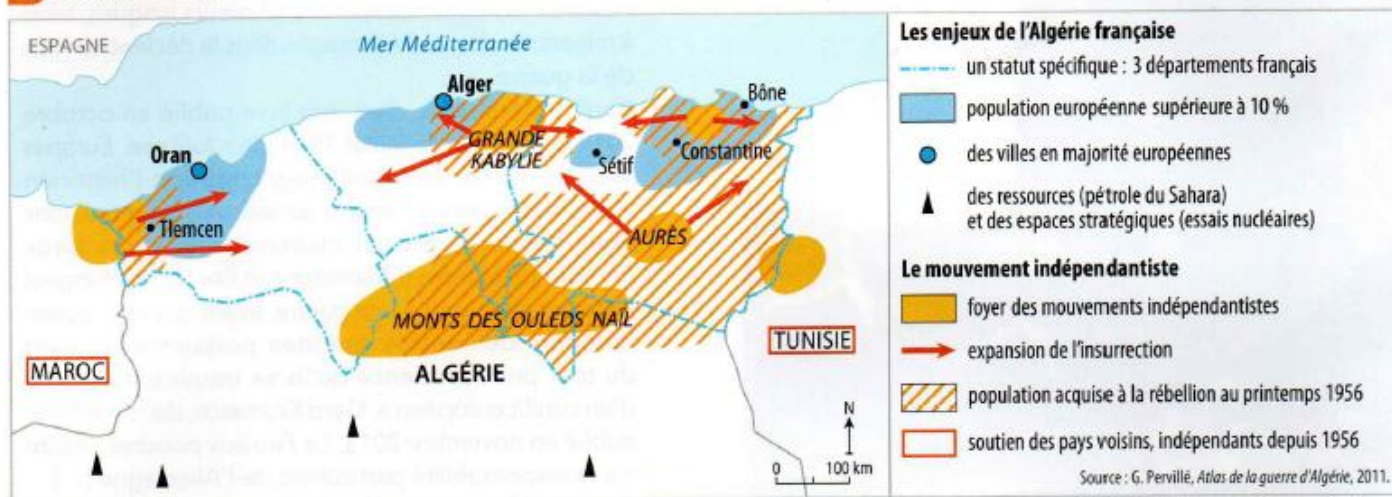
Dans ce climat très proche de la guerre civile, des négociations secrètes sont entreprises pour finalement aboutir le 18 mars 1962 aux Accords d'Évian signés par le FLN et le gouvernement français. C'est la fin de 8 ans de guerre. Les accords sont ratifiés par un référendum en France et en Algérie. La proclamation de l'indépendance à Alger est officielle le 5 juillet 1962.

Cette guerre se termine par un ultime drame :

- Série d'attentats par l'OAS en France, dont celui du Petit-Clamart qui manque de peu de coûter la vie à De Gaulle (1962)

- Surtout, dès la proclamation de l'indépendance, les massacres de pieds-noirs et de harkis commencent en Algérie. Ces derniers tentent de fuir dans la précipitation (slogan : « la valise ou le cercueil »). La métropole reçoit ainsi en quelques mois plus de 800 000 pieds noirs et environ 40 000 harkis accompagnés de leurs familles. La majorité a été abandonnée par la France à la vengeance du FLN qui tue plusieurs dizaines de milliers de personnes. Ceux qui arrivent en France sont installés dans des camps, comme celui de Bias en Lot-et-Garonne. Le président de la République Nicolas Sarkozy a reconnu la responsabilité de l'Etat français dans le drame des harkis lors d'un discours le 5 décembre 2007.

1 L'Algérie en guerre



2 Les lieux de mémoire de la guerre d'Algérie



Des monuments et lieux de mémoire en hommage aux ...

... soldats français tués



Nombre de victimes durant le conflit



24 614 (source : Armée française)

... combattants algériens



141 000 (source : Armée française)
132 290 (source : Armée de Libération Nationale)

... Européens d'Algérie



2 788 morts
3 000 à 9 000 disparus

... Harkis



60 000 à 150 000
(les historiens évaluent les victimes entre 60 000 et 80 000, certaines associations de Harkis avancent le chiffre de 150 000.)

Notions

FLN (Front de libération nationale) : parti politique créé dans la clandestinité en octobre 1954 pour obtenir l'indépendance de l'Algérie. Il organise une armée : l'Armée de libération nationale (ALN).

« **Guerre d'Algérie** » : expression officielle des autorités françaises pour qualifier la période de conflit en Algérie entre 1954 et 1962 qui n'a été reconnue officiellement qu'en 1999, alors qu'elle était utilisée couramment par l'opinion publique française et en Algérie.

Ne pas confondre

Pieds-noirs : expression à l'origine péjorative utilisée par les Arabes pour désigner les Européens présents en Algérie. Elle est reprise par les Européens d'Algérie voulant manifester leur appartenance à cette terre. Beaucoup d'entre eux quittent l'Algérie après l'indépendance en 1962.



Harkis : combattants recrutés pour renforcer les forces régulières de l'Armée française parmi les Algériens, notamment d'anciens rebelles. Ils jouent un rôle majeur dans les grandes opérations contre l'ALN en 1958-1959. Accusés de trahison par le FLN en 1962, ils subissent de violentes représailles et ne sont pas reconnus par l'État français.

3 Les différents rythmes de la mémoire de la guerre d'Algérie

Les mémoires de la guerre d'Algérie en France

1962-années 1980 : une guerre d'Algérie inégalement présente dans la production culturelle (littérature, films...)

1962-1968 : lois d'amnistie en faveur des combattants de la guerre

La bataille d'Alger, de Gillo Pontecorvo, 1970.
Avoir vingt ans dans les Aurès, de René Vautier, 1972.
(Films primés et très critiques envers la violence de la guerre d'Algérie dans l'armée).

Années 1980-années 2000 : le temps des controverses historiques

1983 : entrée de la guerre d'Algérie dans les programmes scolaires

La Gangrène et l'oubli, de Benjamin Stora, 1991.
(Premier grand livre d'un historien sur la mémoire de la guerre d'Algérie).

1999 : reconnaissance du terme de « guerre d'Algérie » à la place d'« opérations de maintien de l'ordre »

Depuis les années 2000 : une reconnaissance mémorielle de l'État français

La torture et l'armée pendant la guerre d'Algérie, de Raphaëlle Branche, 2001.

2002-2003 : lois mémorielles concernant les soldats engagés et les Harkis.

Charonne, 8 février 1962, d'Alain Dewerpe, 2006.

2012 : commémoration nationale en hommage à toutes les victimes de la guerre

Algérie 1962 : une histoire populaire, de Malika Rahal, 2022.

Les ratonnades d'Alger, de Sylvie Thénault, 2022.
(Des ouvrages d'historiens qui jettent un nouveau regard sur la guerre d'Algérie et ses violences).

Les mémoires de la guerre d'Algérie en Algérie

1962-milieu des années 1970 : une célébration de l'indépendance

Peuple en marche, de Ahmed Rachedi, 1963.
Une si jeune paix, de Jacques Charby, 1965.
Décembre, de Hamina, de Mohammed Lakhdar-Hamina, 1973.
(Films qui célèbrent les combattants de l'indépendance algérienne).

Du milieu des années 1970 aux années 2000 : entre glorification de la guerre et confiscation de la mémoire par le FLN

Aux origines du FLN. Le populisme révolutionnaire en Algérie, de Mohammed Harbi, 1975.

Le FLN, mirage et réalité, de Mohammed Harbi, 1980.

Histoire du nationalisme algérien, de Mahfoud Kaddache, 1980.

(Trois ouvrages critiques sur la confiscation de la mémoire par le FLN).

Amar Laskri, *Les Portes du Silence*, 1987
(Un film soulignant l'héroïsme des combattants algériens).

Depuis les années 2000 : repenser la guerre d'Algérie

Ce que le jour doit à la nuit, de Yasmina Khadra, 2008.
(Un roman situé en Algérie entre 1930 et 1962).

Loubia Hamra, de Narimane Mari, 2013.
(Un documentaire qui retrace la guerre d'Algérie vécue par des enfants d'Alger en 2013).

Lettre d'historiens algériens au gouvernement pour le libre accès aux archives algériennes sur la guerre d'Algérie, 2021.

1^{er} novembre 1954 : « Toussaint Rouge », début de la guerre d'Algérie.

5 juillet 1962 : indépendance de l'Algérie.
Exode des Pieds-noirs et des Harkis vers la France.

Avril 1975 : première visite d'un président français, Valéry Giscard d'Estaing, en Algérie.

1991-1993 : manifestations d'enfants de Harkis en France.

1992-2002 : « décennie noire », guerre civile en Algérie.

2006 : demande d'excuses officielles de la part du président Bouteflika à la France.

2021 : Rapport Stora sur la mémoire de la colonisation et de la guerre d'Algérie.

● les productions culturelles
● les travaux d'historien
— la parole de l'État

1 Une lente maturation de l'histoire et des mémoires de la guerre d'Algérie

La guerre d'Algérie a longtemps été nommée en France par une périphrase « les événements d'Algérie » tandis que, de l'autre côté de la Méditerranée, les Algériens construisaient leur mémoire antagoniste de « la guerre d'indépendance ». Soixante ans après, l'Histoire est encore un champ en désordre, en bataille quelquefois. La séparation des deux pays [...] a produit de la douleur, un désir de vengeance et beaucoup d'oublis. Les mémoires sont composites en France : hontes enfouies de combats qui ne furent pas tous honorables, images d'une jeunesse perdue et d'une terre natale à laquelle on a été arraché. [...] En Algérie, cette guerre se nomme « révolution ». Elle est toujours célébrée comme l'acte fondateur d'une nation recouvrant ses droits de souveraineté, par une « guerre de libération ». [...] La commémoration, unanimiste, n'aborde pas les divisions internes du nationalisme algérien [...] ou les représailles cruelles contre les Harkis. [...] Du côté algérien, dans un long entretien publié dans *El Watan*, l'historien Mohammed Harbi s'exprime sur les tabous,

liés aux conflits internes du nationalisme algérien, à l'histoire des juifs d'Algérie, aux Harkis et aux pieds noirs. [...] L'indépendance de l'Algérie, en France, sera suivie par une longue période d'abandon et de latence. Le travail universitaire, en ce domaine, restera en friche pendant plusieurs décennies. [...] En quelque sorte, l'absence d'histoire a été en partie comblée par des gardiens vigilants de la mémoire, qui interdisaient évidemment à tous les autres de prononcer la moindre parole. [...] En ce sens, plus la guerre d'Algérie s'éloigne, plus elle apparaît dans sa totalité complexe. Les soutenance de thèses de Raphaëlle Branche, Sylvie Thénault ou Tramor Quemeneur, sur la justice pendant la guerre d'Algérie¹, l'attitude de l'armée et la question de la torture ou des refus de guerre, ont marqué un tournant dans l'arrivée de jeunes générations pour la connaissance universitaire de cette séquence historique particulière.

Rapport de Benjamin Stora, *Les questions mémorielles portant sur la colonisation et la guerre d'Algérie*, 2021.

1. Ces thèses sont soutenues entre 1999 et 2007.

2 La vision de la guerre d'Algérie dans un manuel d'histoire algérien



Extrait du manuel de 4^e publié par le ministère de l'Éducation nationale algérien (2006).

Traduction :
« Cherche à travers ces photographies les principes : liberté – égalité – fraternité, les droits de l'homme et du citoyen, et la démocratie. »

3 Le travail des historiens en Algérie

La parole de l'historien

Les années 1970 et 1980 ont vu apparaître une première génération d'historiens algériens, que symbolisent trois grands noms (Mahfoud Kaddache, Belkacem Saadallah, Mohammed Harbi).

Les historiens algériens formés dans un cadre francophone continuent d'animer en Algérie une vie intellectuelle à travers des revues [...]. Mais leur influence dans le pays a été limitée depuis 1966 par l'arabisation de l'enseignement primaire et secondaire de l'histoire, puis par celle de l'enseignement supérieur qui fait peser le risque d'une marginalisation des recherches et des publications menées en français et d'une coupure entre enseignants francophones et arabophones alors que l'arabe est la langue officielle. [...] Mais le plus grave problème est la subordination de l'histoire à la politique dans un État encore récent qui doit son existence même à la Révolution algérienne.

Guy Pervillé, *Histoire iconoclaste de la guerre d'Algérie et de sa mémoire*, Éd. Vendémiaire, 2018.

4 La mémoire des victimes civiles de la guerre d'Algérie, le Mur des disparus à Perpignan



Le « Mur des disparus sans sépultures, Algérie 1954-1963 » a été inauguré à Perpignan en 2007. Sur ce monument figurent le nom de 2 619 Français et Harkis disparus pendant la guerre. De nombreux historiens ont cependant regretté que le fait de ne mentionner que des victimes du FLN ne relance une guerre des mémoires entre partisans de l'Algérie française et indépendantistes.

5 Le défi de la mémoire de la guerre d'Algérie pour les autorités françaises

Emmanuel Macron a fait de la guerre d'Algérie un enjeu central de sa politique mémorielle. À l'occasion des 60 ans des accords d'Évian, le journal *Le Monde* fait le bilan de cette politique.

Plus d'un an après son élection, un premier geste lui permet de sonder un terrain qu'il sait miné. Le 13 septembre 2018, il reconnaît, « au nom de la République française », que Maurice Audin, mathématicien membre du Parti communiste algérien (PCA) disparu le 11 juin 1957, avait été « torturé puis exécuté ou torturé à mort » par des militaires français. Une avancée ponctuelle qu'il reste toutefois à inscrire dans une politique cohérente, une véritable méthodologie de la réconciliation mémorielle. Il se tourne alors vers l'historien Benjamin Stora, à qui il commande un rapport. L'idée est de l'éclairer sur des gestes susceptibles de contribuer – dit la lettre de mission de l'Élysée – « à l'apaisement et à la sérénité de ceux que [la guerre] a meurtris tant en France qu'en Algérie ». [...]

En France même, sept millions de personnes ont eu à connaître, personnellement ou à titre familial, des drames de la décolonisation en Algérie [pieds-noirs, immigrés, militaires, Harkis...]. Elles s'étaient jusque-là déchirées, diagnostique Benjamin Stora dans son rapport remis le 20 janvier 2021, dans « une concurrence victimaire » où chaque « groupe de mémoire » érigeait sa blessure comme « supérieure à l'autre ». L'heure est venue, écrit-il, de sortir de cet « enfermement », de cette « rumination du passé ». [...]

Dans ce contexte, l'équipe de l'Élysée trace sa ligne : « Non à la repentance, oui à la reconnaissance. » Le maître mot est : « reconnaître ». C'est le mantra. Au fil de son calendrier commémoratif, Macron « reconnaît au nom de la République » toute une série d'assassinats, de crimes, d'injustices et de douleurs.

Frédéric Bobin, « Guerre d'Algérie : le kaléidoscope mémoriel d'Emmanuel Macron », *Le Monde*, 17 mars 2022.